

ECHO

Journal d'Information des
Militants CGT de l'Allier

Flash

Augmenter les salaires,
les minima sociaux, les pensions,
c'est urgent, nécessaire et juste...

NOM	PRENOM	PROF.	ADRESSE	DATE
ABRIS	CHRISTOPHE	CONDUCTEUR	10 rue de la République 43000 Saint-Pourçain	25/06/15
CAUDRON	BERNARD	CONDUCTEUR	10 rue de la République 43000 Saint-Pourçain	25/06/15
CHIFFOLEAU	JEAN	CONDUCTEUR	10 rue de la République 43000 Saint-Pourçain	25/06/15
CHIFFOLEAU	JEAN	CONDUCTEUR	10 rue de la République 43000 Saint-Pourçain	25/06/15
CHIFFOLEAU	JEAN	CONDUCTEUR	10 rue de la République 43000 Saint-Pourçain	25/06/15
CHIFFOLEAU	JEAN	CONDUCTEUR	10 rue de la République 43000 Saint-Pourçain	25/06/15
CHIFFOLEAU	JEAN	CONDUCTEUR	10 rue de la République 43000 Saint-Pourçain	25/06/15
CHIFFOLEAU	JEAN	CONDUCTEUR	10 rue de la République 43000 Saint-Pourçain	25/06/15
CHIFFOLEAU	JEAN	CONDUCTEUR	10 rue de la République 43000 Saint-Pourçain	25/06/15
CHIFFOLEAU	JEAN	CONDUCTEUR	10 rue de la République 43000 Saint-Pourçain	25/06/15

25 juin :
3000 pétitions
Signées dans l'Allier

- Une : Photo (propriété UD)
 - P2 : Editorial
 - P3 : Vie syndicale
 - P4 et 5 : Vie Départementale Luites Agenda
 - P6 : Formation syndicale
 - P7 : Interview
 - P8 : Comité Général de l'UD
- Pub

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
 18 avenue Jules Ferry
 03100 MONTLUCON
 Laurent Indrusiak -
 Directeur de Publication
 Jean Pascal Pradel -
 Responsable de rédaction
 Site internet : www.cgt03.fr
 Prix : 1 € 30
 C.P.A.P. 0414 S 06639
 Impression : ART ET NET
 03190 Audes



BATTRE EN BRÈCHE « LES FAUSSES BONNES IDÉES DU PATRONAT ».

Ainsi, le sort en est jeté : devant la surdité du Medef à toutes propositions syndicales, les négociations sur les retraites complémentaires sont renvoyés aux calendes grecques, entendez par là au 16 octobre 2015.

Gonflés les patrons, alors que ce sont eux qui depuis le 17 février, date de départ des négociations, tenaient la plume pour imposer leur diktat et leur feuille de route pour à nouveau contraindre à la baisse des pensions et au recul de l'âge de départ en retraite.

Ces mesures, dixit la Cour des Comptes, seraient incontournables pour contenir les déficits récurrents qui s'aggravent depuis 2009 sur fond de crise. Pour ces suppôts du patronat (à ne pas confondre avec les suppositives... encore que les dommages collatéraux sont tout aussi irritants pour les muqueuses), une seule mesure s'impose : la réduction des prestations, car il serait impossible d'augmenter les cotisations sans nuire à la compétitivité des entreprises.

Sans doute faut-il passer sous silence que les salariés français ont le plus fort taux de productivité horaire au monde, mais cela la Cour des Comptes l'ignore sans doute ?!

Quid des propositions de la CGT d'élargissement de l'assiette des cotisations à l'intéressement, à la participation ? A la corbeille la modulation des cotisations en fonction de la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée ?

Faut-il rappeler que pour le financement des retraites, comme pour l'ensemble de la protection sociale, la solution passe par la relance de l'emploi stable et qualifié, car dans un système par répartition comme le nôtre ce sont les actifs d'aujourd'hui qui financent les retraites d'aujourd'hui ?

Hors, sur ce sujet les actions du gouvernement ne font qu'augmenter le nombre de demandeurs d'emploi qui ne cesse de progresser.

Décidemment, nous n'avons pas d'autres choix que nous impliquer fortement dans la campagne nationale initiée par la CGT et son UQICT en signant et faisant signer massivement la pétition en ligne disponible sur son site.

Ne comptons que sur nous-mêmes, car n'oublions pas que comme Coluche le disait déjà en 1980 : « Le gouvernement s'occupe de l'emploi. Le premier ministre s'occupe personnellement de l'emploi. Surtout du sien ».

Jean Pascal Pradel
 Membre du Bureau de l'UD.

UN PLAN DE TRAVAIL, GAGE D'EFFICACITE.

L'Union départementale a décidé de mettre en place une organisation pour une meilleure qualité de vie syndicale. Cette organisation devant répondre à trois questions : Quelle vie syndicale voulons-nous et comment nous organisons nous ? De quels moyens humains disposons-nous ? Quel suivi des activités vie syndicale ? L'activité vie syndicale a été divisée en 4 pôles distincts : organisation, syndicalisation, formation et communication. Chacun d'eux se conjuguant les uns avec les autres.

Organisation.

Il est plus que nécessaire pour l'Union Départementale mais aussi pour les Unions Locales du département d'avoir le maximum d'informations sur nos bases syndicales, ces informations permettront une communication plus précise avec nos syndicats. Pour cela un document sera mis en place pour collecter ces renseignements.

Nous continuons le suivi de l'actualisation de CoGiTiel par nos syndicats, (il faut rappeler que l'UD reste à disposition pour les mises à jours). De même nous ferons un suivi plus régulier des nouvelles adhésions.

Syndicalisation.

L'Union Départementale a mis en place un projet syndicalisation sur le département depuis 2011, celui-ci fonctionne correctement, avec l'aide des syndicats concernés et les Unions Locales.

Formation.

La formation est un outil de vie syndicale important qu'il ne faut pas négliger.

Le pôle formation est aujourd'hui bien en place sur l'UD avec l'implication de camarades qui font un gros travail de préparation.

Nous devons utiliser les fiches de renseignements pour cibler les syndicats concernés par des propositions de formation et sur les choix de formation que doit proposer l'UD.

Communication.

Le renouvellement de la présentation d'Echo-Flash est en cours de réflexion. Nous envisageons également de le diffuser plus largement par courriel.

Le site de notre UD doit également être retravaillé pour qu'il soit plus fonctionnel et lisible. Celui-ci comptabilise en moyenne 2 000 visites / jour Il doit être un outil pour les syndicats du département, afin de mieux faire connaître leurs actions et actualités des luttes sociales sur notre territoire.

Nous devons encourager nos syndicats et unions locales à s'emparer de la vitrine qu'est notre site pour communiquer.

Conclusion.

L'activité vie syndicale de l'UD ne pourra pas fonctionner que par le travail de l'équipe de l'UD. Pour avoir une réelle efficacité, il est indispensable que la qualité vie syndicale de notre département soit l'association du travail de nos syndicats et des unions locales.

Didier Blondet





LA CGT DE L'ALLIER DANS TOUT SES ETATS !

7^{ème} édition champêtre de l'Union Syndicale des Retraités.

Le 11 juin dernier à St Sornin, s'est tenue la rencontre annuelle, revendicative et festive des retraités CGT de l'Allier.

Pêche, rando, pétanque et banquet ponctuaient d'une ambiance conviviale et chaleureuse cette journée bien remplie.

L'Institut d'Histoire Sociale (IHS) a présenté une exposition célébrant les 70 ans de la Sécurité Sociale et Hervé Charasse, Secrétaire Général de l'USR CGT de l'Allier, a insisté devant les 130 participants sur les revendications spécifiques aux retraités.

Les 120 ans de la CGT étaient à l'honneur avec un gâteau commémoratif réalisé pour la circonstance.

Une adhésion a été réalisée pendant cette journée.



13 juin à Guéret pour défendre les services publics.

Guéret, 10 ans après, le rendez-vous était pris pour dénoncer la casse des services publics.

Citoyens, usagers, militants syndicaux, associatifs, politiques, élus ... font écho d'une même voix pour réclamer des services publics bénéficiant de financement pérenne aux moyens suffisants pour assurer les principes de solidarité, d'égalité de traitement, de continuité et égal accès sur l'ensemble du territoire.

4 000 personnes étaient présentes. Nous étions une quarantaine de l'Allier à avoir fait le déplacement.

Déploiement Vichy.

C'est à l'issue de notre Commission Exécutive de l'Union départementale du jeudi 18 juin, que nous avons fait avec l'aide des camarades de l'Union Locale de Vichy, un déploiement dans la zone commerciale de CORA. Zone qui est dans notre projet Départemental de syndicalisation et que nous faisons régulièrement.

Nous avons pu ainsi distribuer plus de 250 tracts et rencontrer les salariés du commerce en diffusant le matériel « Augmenter les salaires et les minimas sociaux ». Nous avons reçu un bon accueil et en avons profité pour faire signer la pétition aux salariés et aux clients.

ADHESIONS : Bilan de juin 2015

Organismes sociaux Allier : 2
FAPT Allier : 4

Hôpital de Vichy : 6
Commerces et services Montluçon : 7

Carrefour Montluçon : 3

Faites connaître à l'Union Départementale les adhésions 2015 recensées dans votre syndicat.

**25 juin :
Campagne salaires.**

Dans la continuité de la journée d'action du 9 avril dernier, la CGT avait décidé du lancement d'une campagne pour obtenir l'augmentation des salaires, des minimas sociaux, des pensions de retraites.

Tracts, cartes pétitions étaient disponibles depuis la fin du mois de mai pour aller à la rencontre des salariés, des retraités, des privés d'emploi.

Augmenter les salaires, c'est la première revendication des salariés qui subissent de plein fouet les conséquences des politiques d'austérité se traduisant par des salaires bloqués tant dans le privé que dans le public. Les conditions de travail et de vie se dégradent fortement. La question des salaires est centrale pour la relance de l'économie de notre pays.

Tout le monde peut comprendre qu'il faut mettre de l'essence dans le moteur économique et qu'en l'occurrence, cela passe par l'augmentation des salaires ! La sortie de crise passe effectivement par la case salaire.

Le 25, nous sommes allés remettre les signatures de pétitions à la Préfecture à Moulins où une délégation de la CGT a été reçue, 80 personnes étaient présentes pour soutenir la délégation, à Montluçon c'est 80 personnes qui se sont réunis Place Piquand et 50 personnes à Vichy devant la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Cette faible mobilisation doit nous interroger sur le processus des actions proposées, mais aussi sur la prise en compte par nos syndicats ; en effet, le nombre de signature de pétitions dans notre département environ 3 000 (4500 syndiqués) reste insuffisant par

rapport au nombre de salariés. Là encore, nous assistons à une très grande disparité dans l'implication des syndicats.

Pour autant, la CGT va continuer sa campagne sur les salaires pendant tout l'été et prépare d'ores et déjà une nouvelle journée d'action nationale à la rentrée. Elle travaille dès maintenant à créer les conditions d'un rassemblement le plus large possible.

Continuons de construire avec les salariés les conditions de la riposte afin d'obtenir des réponses concrètes du Patronat et du gouvernement.

La poste à Vichy.

Le matin a été donné très tôt le matin au service des tournées à Vichy. En effet, la réorganisation du travail proposée par la direction qui doit être mise en place au 1^{er} juillet ne passe pas : il manque 15 emplois (départ non remplacés).

Près de 60 % de grévistes le 25 juin. Cela a obligé le directeur de la plateforme de venir très rapidement pour ouvrir une négociation. Résultat : les facteurs obtiennent 4 embauches, c'est une victoire grâce à la mobilisation.

Hôpital à Vichy.

Toujours le 25 juin, dans le cadre de la journée d'action proposée par la FD santé, la CGT du centre hospitalier de Vichy avait appelé les agents à se mobiliser contre le contrat de retour à l'équilibre que voudrait imposer l'ARS. Ce contrat, c'est un plan social déguisé, qui se traduira par des suppressions de postes.

Des tracts ont été distribués à la population pendant une bonne partie de la journée, une centaine d'agents ont participé au rassemblement, une pétition a été proposée : c'est au total 500 signatures enregistrées.

Bilan : une mobilisation réussie pour nos camarades du CH de Vichy.

Laurent Indrusiak.

Agenda

☞ **19 juin** : CE CH Montluçon, participation de l'UD.

☞ **24 juin** : AG SMPTRI, participation de l'UD.

En prévision

☞ **1^{er} juillet** : Réunion à Montreuil Focus groupe sur NVO délégation de l'UD.

☞ **2 juillet** : initiative CGT, distribution de tract, réunion filière Automobile Palais des congrès à Vichy.

☞ **3 juillet** : AG comité expansion économique de l'Allier. Délégation UD et lecture d'une déclaration.

☞ **7 juillet** : journée santé au travail avec la CARSAT (salle des fêtes à Tronget).

☞ **CE UD** : 8 septembre

☞ **AG de rentrée** :

◆ Montluçon : 10 septembre.

◆ Moulins : 17 septembre.

◆ Vichy : 17 septembre.

☞ ***Comité Général UD** : 22 octobre à Montmarault (* attention changement de date).





EQUIPER POUR AGIR !

L'UD-CGT de l'Allier a décidé d'équiper ses militant(es) pour agir en fonction de leurs différents mandats ou responsabilités. Les différentes formations ont connu un réel succès aussi bien en ce qui concerne la participation qu'en investissement des stagiaires au cours de ce 1^{er} semestre. Dressons donc le bilan quantitatif.



Quelles formations ? Pour qui ? Avec qui ?

Stage formateurs du 9 au 13 février 2015. 10 stagiaires dont 3 femmes - 7 entreprises représentées. Le collectif formation de l'UD sort renforcé par la motivation des camarades prêts à s'investir dans la formation après avoir acquis les connaissances nécessaires pour mettre en œuvre la pédagogie CGT.

Stage collectif de direction du 24 au 26 février 2015. 21 stagiaires dont 9 femmes - 19 entreprises représentées. Les camarades élu(es) à la CE de l'UD ont acquis les connaissances indispensables pour accomplir leur mandat en lien avec la démarche CGT et pour animer l'activité CGT de notre département dans les meilleures conditions.

Stage CHSCT « FAPT » . 10 stagiaires dont 4 femmes - Courrier et réseau. Un nombre important d'inscrits à la formation CHSCT a conduit l'UD de l'Allier à organiser pour nos camarades de la FAPT CGT, un stage spécifique. Ils ont en main, aujourd'hui, les outils pour exercer ce mandat en lien avec la démarche CGT.

Stage Niveau II 1^{ère} partie. 11 stagiaires dont 4 femmes - 9 entreprises représentées. Et oui ! Pour s'investir de façon efficace, les 11 camarades ont fait le choix de s'inscrire à cette formation générale. Ils ont poursuivi l'acquisition de connaissances sur : emploi, travail, international, Europe et institutions. Ces connaissances, ils ont décidé de les

mettre au service de la CGT pour que l'activité collective s'intensifie au service de nos repères dans notre département.

Stage CHSCT « privé » du 15 au 19 juin 2015. 7 stagiaires dont 3 femmes - 5 entreprises représentées. Les camarades du secteur privé dans la formation c'est motivant. Des échanges, des interrogations, de la réflexion et puis ... du collectif. Un bel outil, le CHSCT, pour militer et faire avancer les droits des salariés. Une découverte, parfois...et tant mieux !

**Inscrivez-vous rapidement
auprès de votre syndicat.**

De vous ... à nous ...

Paroles de stagiaires ...

Stage Formateurs : « Du bonheur, que du bonheur ! Poursuivre mes connaissances, envie de m'investir davantage dans mon mandat : voilà ce que je retire de ce stage ».

Stages CHSCT : « Pourquoi avoir attendu aussi longtemps ? La CGT, quelle organisation ! Je ne savais pas qu'elle était capable de faire tout cela pour moi ... pour nous ». « J'ai envie de continuer à me former. Quand j'arrive à l'entreprise, je dis aux autres : Allez-y, ne vous privez pas de cela. Nous en avons besoin. Merci ma CGT ».

... Puis de formateur

La formation CHSCT: un outil CGT incontournable !

« Lundi 15 Juin, c'est avec un certain enthousiasme que je rejoins Fabienne et Agnès pour ma première session de stage comme formateur. Le groupe est "homogène" et très intéressé: que du bonheur pour un animateur de stage! Les attentes et motivations de chacun sont posées. Je comprends tout de suite que les stagiaires attendent beaucoup de cette formation. Au fil des différents

Il reste d'autres outils à faire vivre.

- ♦ Journée santé / travail : le 7 juillet 2015
- ♦ CHSCT Territoriaux : du 21 au 25 septembre 2015
- ♦ Niveau 2^{ème} partie : du 5 au 9 octobre 2015
- ♦ Membres du Comité d'Entreprise : du 26 au 30 octobre 2015
- ♦ Conseiller du salarié : du 3 au 5 novembre 2015.
- ♦ Niveau II 1^{ère} partie : 16 au 20 novembre 2015.

Le collectif formation de l'UD.

thèmes abordés, le groupe se forme. Les temps de travail mais aussi les débats, entre participants et formateurs, permettent de créer un collectif nécessaire au déroulement du stage. Aux travers des outils mis à disposition des camarades, ceux-ci prennent rapidement conscience des prérogatives du CHSCT mais, plus encore, des obligations de l'employeur! L'accent est mis sur la relation importante et indispensable que doit avoir l'instance CHSCT avec son syndicat CGT. A l'issue de cette semaine, les stagiaires nous font part de leur ressenti: "Maintenant nous disposons d'une boîte à outils avec tous le nécessaire pour mieux entreprendre nos missions et mener à terme notre mandat d'élu(e) CHSCT CGT !"

Je tiens à remercier la CGT de l'Allier pour avoir mis à disposition de ses syndiqués cette formation de qualité. La CGT démontre une fois de plus l'importance qu'elle apporte à la santé, à la prévention, à la sécurité et aux conditions de travail des salariés. Un grand merci à Fabienne et Agnès, mais aussi à Jérôme et Jean-Luc, formateurs eux aussi, sans qui les débats n'auraient pu être aussi intenses! Merci camarades pour cette expérience. Merci la CGT ! »

Lionel Bernier.

SANTÉ AU TRAVAIL LE 7 JUILLET À TRONGET.

Le patronat, sous couvert de crise économique, dont le message trouve écho auprès du gouvernement, entend continuer de mener campagne pour diminuer la protection des salariés. Il souhaite assouplir le Code du Travail, voire le supprimer. La loi « Macron » avec la dérèglementation du travail de nuit et du dimanche, la loi sur le dialogue social avec une attaque en règle contre le CHSCT sont autant de coups portés aux salariés. Pour beaucoup de salariés, il est normal de travailler dans de mauvaises conditions en laissant un peu de sa santé au travail. Cette année, Annie Thébaud-Mony, sociologue de la santé et chercheur à l'INSERM interviendra sur le thème : « Le travail peut nuire gravement à la santé ». Annie a déjà écrit de nombreux ouvrages sur ce sujet. Son apport sera, à n'en pas douter, utile à l'ensemble des participant(e)s.

Echo-Flash : *La CGT pense que la crise que nous connaissons (économique et social) a contribué à faire réguler la protection des salariés, partages-tu cette analyse ?*

Annie Thébaud-Mony : *Je dirai que ce sont les choix financiers des grands groupes, auxquels adhèrent les responsables politiques, qui provoquent une grave détérioration des conditions de santé des travailleurs et une diminution drastique des marges de manœuvre, individuelles et collectives, de ces derniers pour résister aux multiples atteintes à la santé liées au travail. Quant aux pouvoirs publics, ils aggravent cette situation en acceptant la « dérégulation » du travail, protégeant ainsi les intérêts privés des dirigeants des grandes entreprises, au détriment de la protection des travailleurs et de l'intérêt général.*

Par le recours à la sous-traitance en cascade, au travail intérimaire et aux travailleurs dits « détachés », le patronat des grands groupes réussit à sous-traiter la gestion du travail et des risques à des travailleurs salariés d'autres entreprises, s'affranchissant ainsi de toute négociation avec ces travailleurs et leurs représentants. Un bon exemple est celui des travaux de maintenance ou de gestion des déchets, systématiquement sous-traités dans des conditions incompatibles avec la sécurité et la santé. Cela conduit à des catastrophes telles que l'explosion du site AZF à Toulouse en 2001, ou bien à l'épidémie invisible de cancers d'origine professionnelle, sans parler des atteintes multiples à la dignité des personnes.

E.F : *Les organisations syndicales mènent des batailles pour la santé au travail. Comment ce travail peut-il être complémentaire au travail de chercheur que tu réalises ?*

A.T.M. : *L'expérience des organisations syndicales – notamment à travers le rôle déterminant des CHSCT – est fondamentale pour lutter contre les risques du travail et faire progresser la prévention des atteintes professionnelles. Dans mon expérience, la production des connaissances concernant ces risques et ces atteintes passe par une complémentarité des savoirs, ceux des travailleurs et de leurs représentants, ceux des chercheurs et professionnels de la santé. Sans les délégués*

syndicaux des différentes instances représentatives au sein des entreprises, sans celle des responsables syndicaux d'unions locales et départementales, le travail des chercheurs, si rigoureux soit-il, n'aurait aucune chance d'obtenir à lui seul des avancées dans le domaine de la santé au travail. De multiples exemples en sont l'illustration. Ainsi, l'interdiction de l'amiante ou les progrès dans la lutte contre les substances chimiques dangereuses ou encore les risques psychosociaux doivent beaucoup au travail de collectifs syndicaux déterminés à résister là où ils sont, en produisant des connaissances concrètes qui viennent donner crédit aux travaux scientifiques.

E.F : *Penses-tu utile de renforcer ce travail commun entre les associations spécialisées, telles que l'Association Henri-Pézerat, AMC et les organisations syndicales ?*

A.T.M. : *Depuis une vingtaine d'années, avec la prise de conscience de l'importance de l'action collective concernant la santé, des associations, souvent issues de mouvements syndicaux et/ou citoyens, se sont constituées, en particulier pour construire des rapports de force en soutien aux victimes de risques professionnels et environnementaux. Henri Pézerat a été un des pionniers de cette démarche, face à ceux – patrons mais aussi médecins et fonctionnaires – qui, par exemple, s'opposaient à l'interdiction de l'amiante. Décédé en 2009, il a laissé en héritage aux militants qui avaient travaillé avec lui une démarche et de nombreuses avancées dans le domaine qui était le sien. En créant l'association qui porte son nom, nous avons voulu étendre sa démarche. Concernant la santé des travailleurs, il s'agit de partir de la réalité vécue des risques du travail et de mettre en synergie les savoirs ouvriers, scientifiques, médicaux, et juridiques, en soutien des luttes pour la santé en rapport avec le travail et l'environnement. Oui il est important que les liens entre nous tous se renforcent par l'expérience de luttes dans lesquelles chacun apporte ce qu'il sait et sait faire. Dans cette perspective, les procédures judiciaires deviennent un des leviers d'action pour la prévention.*

Propos recueillis par Laurent Indrusiak.

22 OCTOBRE À MONTMARIAULT : TOUS LES SYNDICATS ENSEMBLE POUR DÉBATTRE.



Le comité général, instance décisionnelle, est un moment fondamentalement important dans la vie syndicale de l'Union Départementale de l'Allier et des syndicats qui la composent. Son but ? Faire un point en milieu de mandat, entre deux congrès sur les orientations prises. Où en est-on sur les décisions, ont elles été mises en œuvre, doit-on changer de cap ou faire plus sur certaines d'entre-elles ? Y a-t-il des difficultés rencontrées et, dans ce cas, comment les surmonter ?

L'action au cœur.

Il nous faut favoriser un échange constructif pour repartir avec l'esprit de conquête.

C'est aussi le moment où l'on aborde les actions en cours, quelles soient dans les entreprises, dans les secteurs d'activités, au niveau national, dans le département ou les localités. Il nous faut échanger entre nous afin de redonner un coup de «boost» et au final se remotiver !!!

Ce comité est clairement celui des syndicats, des syndiqués, de toute la

CGT départementale et dès lors la participation de tous les syndicats du territoire est non seulement souhaitable mais indispensable.

Plusieurs thèmes sont prévus.

1. **L'actualité sociale et syndicale** (une grosse place sera donner aux syndicats pour qu'ils puissent nous apporter leur vécu dans les entreprises en cette période difficile pour l'activité syndicale).
2. **Le FN** : l'imposture sociale et les responsabilités qui se posent au

mouvement syndical.

3. **La vie syndicale** (la place des jeunes dans la CGT et nos structures, la syndicalisation, la continuité syndicale et plus globalement la mise en œuvre de notre plan départemental de syndicalisation).
4. **Le Bi Média NVO**, nos ambitions, le plan de conquête du lectorat, la sauvegarde et la promotion du journal de la CGT...

Autant d'axes de réflexion susceptibles de nourrir nos débats.

Fabian Laude



Mutuelle Familiale Centre-Auvergne



NOUVEL ACCORD NATIONAL

**SUR LA PROTECTION SOCIALE
DE VOS SALARIÉS**

PRENEZ L'INITIATIVE !

AVEC LA MFCA

4 bureaux à votre service

VICHY (Siège social)
30 bd Gambetta
03207 VICHY CEDEX
Tél. 04 70 31 41 18
www.mutuelle-mfca.fr

MONTLUÇON
73 avenue de la République
Tél. 04 70 05 89 15

MOULINS
87, rue d'Allier
Tél. 04 70 46 22 57

CLERMONT-FERRAND
16, rue Saint Genès
Tél. 04 73 16 13 12

www.mutuelle-mfca.fr

